



Lévis, samedi, 10 octobre 2020

## COMMUNIQUÉ AUX PARENTS EN INSTALLATIONS - 20-31

---

**Objet :** Exclusion de votre enfant et sondage de satisfaction

Chers parents,

### **Exclusion de votre enfant**

Vous êtes confrontés à des enjeux en tant que parents d'enfants qui fréquentent le CPE. Il peut être frustrant de devoir rebrousser chemin avec votre tout-petit si celui-ci ne peut être admis, par exemple en raison de symptômes. Il n'est pas simple de réorganiser la vie familiale dans de tels moments.

Parallèlement, je suis solidaire aux directrices et éducatrices du CPE qui ont la tâche ingrate de devoir endosser un rôle de « douanières » à l'entrée. Ces professionnelles de la petite enfance, spécialistes du développement des enfants et partenaires précieuses des parents dans l'accompagnement des tout-petits, se voient soudain obligées d'exercer en plus un contrôle étroit sur la gestion des symptômes.

Ce faisant, elles deviennent les gardiennes de votre santé.

Grâce à elles, à leur vigilance et leur constance, je sais que tout est fait pour que ça se passe bien, et que nous puissions traverser ensemble cette période historique et complexe.

Je demeure disponible.

Martin Demers, directeur général

## **Sondage de satisfaction**

Au cours des prochaines semaines, un sondage de satisfaction de la clientèle en lien avec les services de garde éducatifs qui sont offerts à votre enfant sera effectué.

Cette consultation se fera par voie téléphonique, et les parents auront été sélectionnés aléatoirement, tout en étant représentatifs de tous les groupes de nos quatre installations.

De par le caractère indépendant du poste qu'elle occupe, M<sup>me</sup> Louise Pion, responsable de l'examen des plaintes, a été mandatée afin d'effectuer les appels auprès des parents.

La confidentialité de vos informations personnelles tout comme de vos réponses à ce sondage sera rigoureusement respectée.

Nous vous remercions à l'avance de votre collaboration !

Le CPE-BC Vire-Crêpe